

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

La séance du conseil municipal se tiendra en mairie - salle consulaire

LE LUNDI 29 AVRIL 2024
A 19H00

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mars 2024

ADMINISTRATION GENERALE

1. Carré des producteurs – Modification du règlement intérieur

FINANCES

2. Syane – Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication – Approbation du plan de financement Gros Entretien Reconstruction (GER) 2024
3. Garantie d'emprunt – Halpades – les Roselières
4. Port – Tarif complémentaire année 2024
5. Tarifs restauration scolaire 2024-2025

MARCHES PUBLICS

6. Réhabilitation et extension du gymnase de l'entente intercommunale – Protocole d'accord relatif au paiement d'un fournisseur par le maître d'ouvrage pour le compte de l'entreprise titulaire du marché – lot 3 (ex lot 7)
7. Réhabilitation et extension du gymnase de l'entente intercommunale – Syan'enr – Concession de travaux publics pour la conception, l'exécution et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque – avenant n°1
8. Syane – Adhésion à la convention constitutive de groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et de services associés
9. Syane – Constitution d'un groupement de commandes « route de la Tuilerie »

FONCIER

10. Acquisition des parcelles AV 911 et AV 912 situées route de Charafine

RESSOURCES HUMAINES

11. Créations et suppressions de postes – Rentrée scolaire 2024/2025

En Mairie,
Saint-Jorioz, le 22 avril 2024

Le Maire,

Michel BEAL

